

**LIVRET
D'ACCUEIL
ÉTUDIANTS**
acteurs de l'IUT
**DUT GESTION DES ENTREPRISES
ET DES ADMINISTRATIONS**



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

**Hamid LIMANI,
Directeur de l'IUT de Bobigny.**

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

p.3

Université Sorbonne Paris Nord
IUT de Bobigny

VIE ÉTUDIANTE

p.5

Votre campus
Les services
Les outils

VOTRE FORMATION ET SON DÉPARTEMENT

p.15

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Université Sorbonne Paris Nord

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Crée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur <http://www.univ-paris13.fr/>

Mission de l'Université

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

En chiffres

Plus de 24 000 étudiants répartis sur plusieurs campus

Campus de Bobigny / 10 000 étudiants

Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants

Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

Diplômes Nationaux

20 DUT, 24 Licences, 26 Licences professionnelles, 97 Masters (mentions et spécialités), 42 Doctorats, 4 HDR, 4 Diplômes d'Ingénieur, 5 Capacités de médecine, 1 Diplôme d'Etat de Docteur en médecine et 45 Diplômes d'université.

Recherche / 30 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasmus et Galilée)

Personnels / 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires

L'IUT de Bobigny

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal *L'Illustration*, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 4 DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et 8 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

Université Sorbonne Paris Nord - 24 000 étudiants

Campus de Bobigny - 10 000 étudiants

IUT de Bobigny
900 étudiants

113 IUT de France en réseau
La vie des IUT sur iut-fr.net

Le portail des IUT Carrières sociales de France :
<http://carrieres-sociales.fr/>

Organisation de l'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

Quelques données clés



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN, H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journées portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

VIE ÉTUDIANTE

Plans & accès



L'accès au Campus se fait par 2 entrées :

- 1 rue de Chablis
- Avenue de la Convention.

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte professionnelle ou d'une attestation disponible auprès du département.

Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

- Le parking P3 est réservé au personnel muni d'un badge d'accès (carte professionnelle).

Itinéraires d'arrivée conseillés :

M 7 Station Fort d'Aubervilliers puis **bus 248** - Arrêt Les Courtillères ou **Bus 248** - Arrêt IUT Paris 13

M 7 Station 8 mai 1945 - La Courneuve puis **T 1** Station Drancy-Avenir

M 5 Station Bobigny-Pablo Picasso puis **T 1** Station Drancy-Avenir

Consignes de sécurité élémentaires

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le Hall d'accueil du bâtiment de l'illustration. Téléphone : 01 48 38 88 50.

Évacuation des lieux : suivre les indications du guide d'étage ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking réservé P3. (symbole sur le plan du campus)

Plan vigipirate

Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliant avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.

Bâtiment de «L'Illustration»



- Amphithéâtre « Johannes Gutenberg » / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salles de cours / 214 – 215
- Salle des professeurs et bureaux des enseignants IUT / 2.217 à 2.223
- Salles informatiques / 2.201 à 2.232
- Service informatique / 2.226
- Plateau recherche STAPS / 2.229 à 2.239
- Salles de sports (danse, boxe, judo...) / 2.240 à 2.242
- Salle de cours de l'UFR / 2.245 à 2.262



- Direction de l'IUT / 116 à 120
- Salle du Conseil
- Salles de cours de l'IUT / 102 à 115
- Service audiovisuel / 1.126 à 1.128
- Laboratoire multimédia / 1.134



- Amphithéâtre « Johannes Gutenberg » / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Gymnase / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salle de réception / 1.141 / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salles de cours de l'UFR / 1.127 à 1.166 / Accès par escaliers entrées D, E ou F

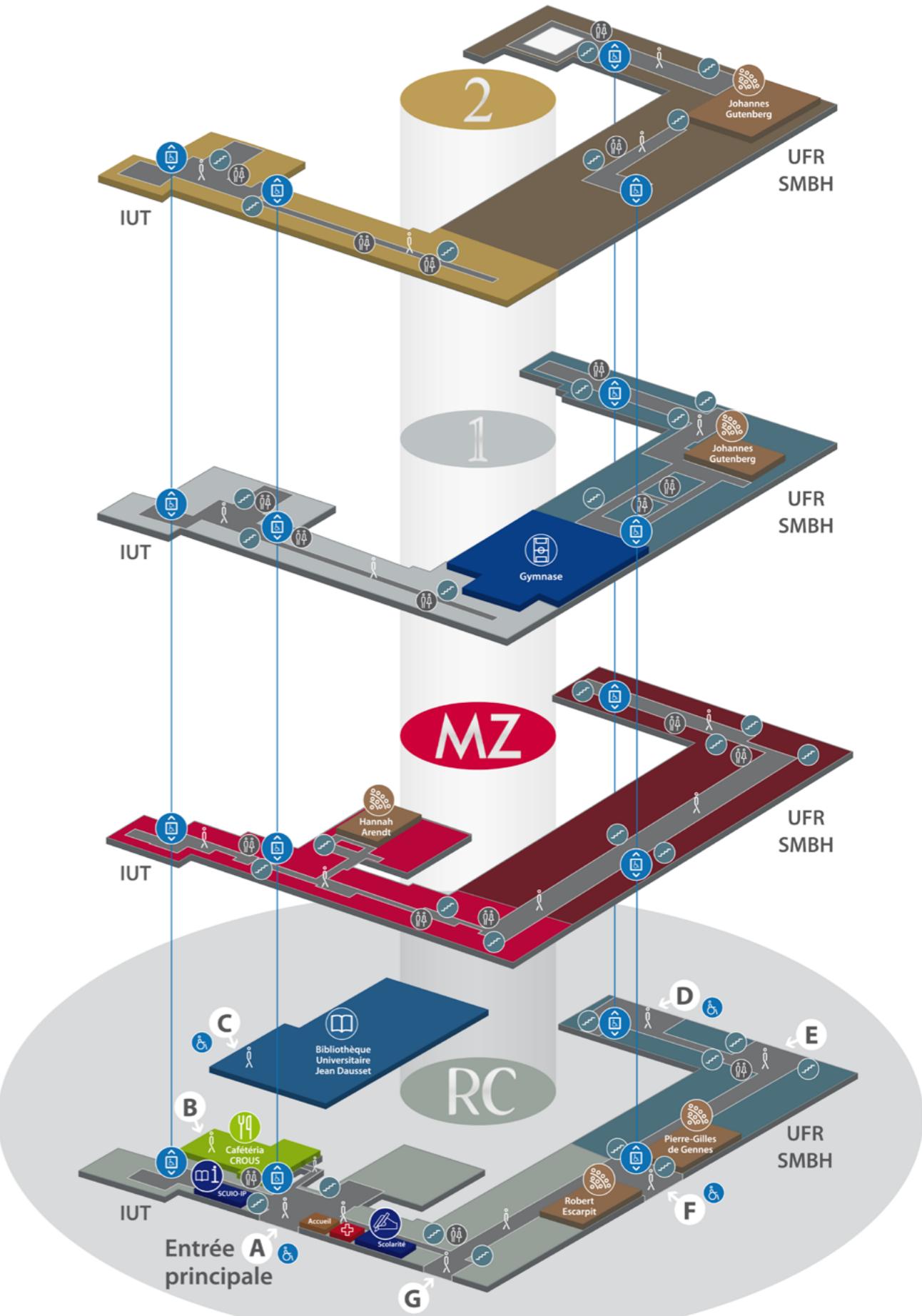


- Amphithéâtre « Hannah Arendt »
- Atelier d'art plastique / A côté de l'amphi « Hannah Arendt »
- IUT de Bobigny**
 - Département Carrières sociales / M19 à M26
 - Département Génie biologique / M20
 - Département Gestion des entreprises et des administrations / M10 à M14
 - Département Services réseaux et communication / M38 à M44
 - Salle de réunion / M48
- UFR SMBH**
 - Direction et administration / M55 à M150
- DAPS / M50**



- Amphithéâtres « Robert Escarpit » et « Pierre-Gilles de Gennes »
- Bibliothèque Universitaire Jean Dausset / Entrée C
- Cafétéria CROUS de l'Illustration
- Scolarité centrale – candidature, inscription et réinscription / R13
- SCUIO-IP – l'orientation et l'insertion professionnelle à l'université / R18
- Service médical universitaire – infirmerie et médecine préventive / R11
- Service culturel universitaire et association « Bouge ton IUT » / R09
- Bureau de l'AFEV et foyer étudiants
- Service de la communication et des relations entreprises / R30 et R34
- Bureau de la formation continue et des relations internationales / R32
- Reprographie / R74
- Salles de cours de l'IUT / R16 à R42
- Salles de cours de l'UFR / R37 à R60
- Service social / R20
- Service technique et intérieur / R21
- Service sûreté et incendie / R22bis

Rappel : L'usage des ascenseurs est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite.



LES SERVICES



Culture

Le service culturel du campus de Bobigny, installé au foyer de l'illustration, propose tout au long de l'année des événements gratuits et ouverts à tous : expositions, spectacles, concerts...

Il propose également une adhésion permettant :

L'accès gratuit à une sélection de spectacles, à Paris et dans le département.

- Découvrir et télécharger le programme de la saison culturelle sur le site web de l'IUT

- La possibilité de participer à des ateliers de pratiques artistiques.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Culture» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

Service culturel
Bâtiment de l'illustration
Bureau au Foyer de l'illustration
Téléphone : 01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 10h à 17h



Sport

Le DAPS (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur adhésion, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Sport» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>

DAPS
Bâtiment de l'illustration
Bureau M50, mezzanine
Téléphone : 01 48 38 76 61 ou 01 49 40 30 69

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



Logement

Les logements d'étudiants sont gérés par le CROUS.

La tour de l'Illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16m² pour un studio classique, à 37m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

CROUS de Créteil
Résidence Tour de l'Illustration
1 rue de Chablis, 93000 Bobigny

Téléphone : 01 48 35 85 50
residence.bobigny@crous-creteil.fr

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Logement» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>



Accueil des étudiants en situation de handicap

L'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'IUT devient une réalité grâce aux nombreux aménagements de ses locaux et à un soutien personnalisé.

Contact :

Cellule action sociale et handicap
Téléphone : 01 49 40 32 33 / 44 83
Courriel : dir-svp@univ-paris13.fr



Santé - Infirmerie

Le service de la médecine préventive se met à la disposition des étudiants et du personnel pour accueillir, renseigner, sensibiliser, mais aussi pour assurer les visites médicales et les petits soins, ou tout simplement pour être à votre écoute.

Médecine préventive (prendre RDV sur doctolib)
Bâtiment Illustration
Bureau R011, rez-de-chaussée
Téléphone : 01 48 38 88 28



Assistance sociale

Pour aider à surmonter des difficultés d'origines différentes et apporter un soutien personnalisé aux étudiants, les assistantes sociales :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...).
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...).
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
- des services administratifs du CROUS
- des services des universités
- des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...)
- Instruisent les demandes d'aides financières ponctuelles.

Assistance sociale

Permanence à l'IUT : tous les mardis.

Bâtiment Illustration
Bureau R20, rez-de-chaussée
Téléphone : 01 49 40 39 26

N'hésitez pas à transmettre les informations ci-dessus aux étudiants.



Restauration sur le campus

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil. Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

Cafétaria « L'illustration », vente à emporter et sur place

Restauration froide et chaude (plats préparés, sandwichs et viennoiseries)

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 8h à 20h

Cafétaria « Le Pont de Pierre », vente à emporter et sur place

Restauration froide et chaude (repas, plats préparés, sandwichs et viennoiseries)

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 11h30 à 15h

Plus d'informations

sur <http://www.crous-creteil.fr/>



L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle accueillent les étudiants afin de répondre à toutes leurs questions sur des projets universitaires et professionnels. Le SCUIO-IP est un espace d'information et de dialogue au sein du campus.

Pour approfondir votre réflexion sur les choix d'orientation de vos étudiants, vous pouvez demander un entretien.

VOIE

Bâtiment Illustration

R018, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 38

Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h

Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



Bibliothèque

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre de conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en dehors des horaires d'ouvertures des renseignements et inscriptions sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants peuvent emprunter jusqu'à six documents pour une durée de 15 jours renouvelable une fois.

Horaires d'ouvertures	Bibliothèque	Services
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi	9h00 à 22h00	9h00 à 18h15
Mardi	11h00 à 22h00	11h00 à 18h15
Samedi	9h00 à 22h00	9h00 à 15h45
Dimanche	9h00 à 18h00	11h à 17h00

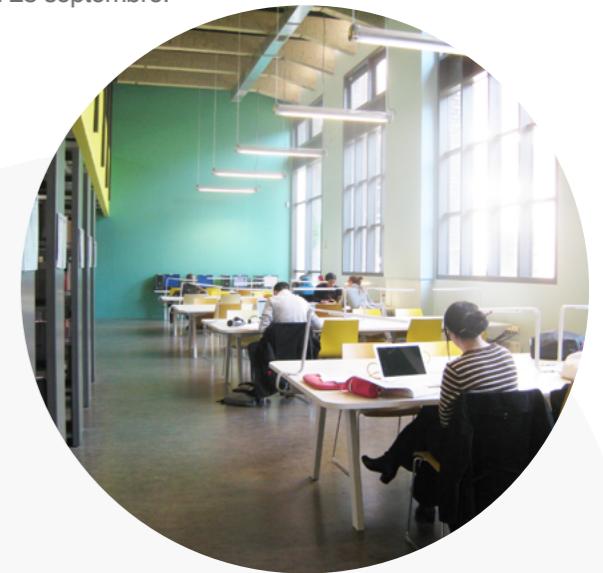
Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Bibliothèque» du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent à partir du samedi 28 septembre.

L'actualité de la B.U. sur la page facebook.com/buparis13

Bibliothèque Universitaire Jean Dausset

Téléphone : 01 48 38 84 63



Les outils

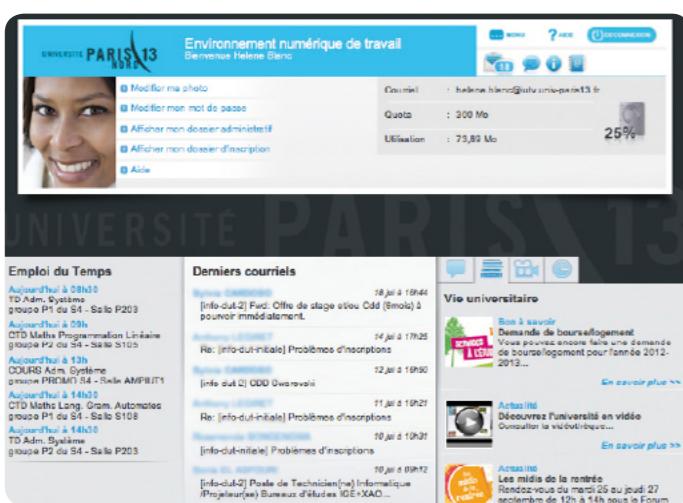
L'ENT, facilite la vie des étudiants

L'environnement numérique de travail inauguré à la rentrée 2012, rassemble les outils universitaires. Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous **accédez dans un seul espace à plusieurs services** tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- les supports de cours
- l'actualité de votre département...

Retrouvez votre compte sur
<https://ent.univ-paris13.fr>



Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

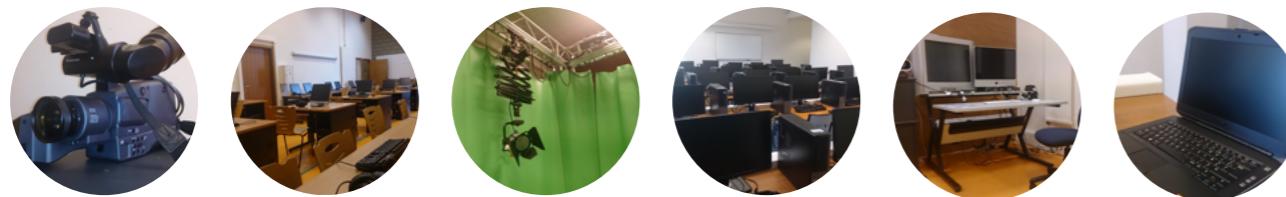
Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

Les équipements informatiques et audiovisuels

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Formulaires de réservation dans le dossier «Les outils pratiques - ÉTUDIANTS»



Vie associative et citoyenne

La vie associative à l'université Paris 13 est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs...

Le Bureau des formations et de la vie universitaire est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations.

Vous trouverez la procédure relative à la **création et à la domiciliation d'une association** sur <https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>

La vie citoyenne est importante pour les étudiants car elle est la voie d'expression privilégiée pour être en interaction avec les instances qui régissent la vie étudiante sur les campus (Conseil des formations et de la vie universitaire - CFVU), les grandes orientations universitaires (conseil d'IUT, conseil d'administration de l'université) et surtout la vie du département de formation (conseil de département).

Ces moyens d'expression sont à disposition des étudiants.
Les élections ont lieu de septembre à novembre.

Les outils de com'

Un dossier complet est à votre disposition dans votre ENT, il vous donne accès à différents éléments :

- Règles graphiques de l'IUT de Bobigny
- Charte graphique de l'Université Paris 13
- Logos : IUT de Bobigny + Université Paris 13 + Sorbonne Paris Cité
- Procédure de création et d'impression (affiches, flyers, etc.)
- Procédure et demande d'événement sur le campus
- Procédure et formulaire d'emprunt de matériel audiovisuel
- Formulaire de cession de droit à l'image
- Demande de prêt de matériel informatique
- Contacts utiles



Ce dossier est disponible dans
l'ENT, rubrique «informations pédagogiques»

Les supports de communication
de l'IUT de Bobigny



LE DÉPARTEMENT

L'équipe

Chef du département :
M. LANGLES Thierry - bureau M10 - 01 48 38 88 09 - thierry.langles@univ-paris13.fr

Coordinatrice administrative - Direction des études :
Mme SAVRY Brigitte - bureau M12 - 01 48 38 88 12 - brigitte.savry@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique DUT : Mme BELLAKHDAR Katia
Bureau M11 - 01 48 38 88 10 - Fax : 01 48 38 88 11 - katia.bellakhdar@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique Licences Professionnelles :
Mme MORETTO Vanessa - bureau M13 - 01 48 38 84 91 - vanessa.moretto@univ-paris13.fr

Les formations

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
DUT	Gestion comptable et financière			
	Gestion et management des organisations			
	Gestion des ressources humaines			
Licence professionnelle Management et gestion des organisations	Assistant manager			
Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité	Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise			
	Contrôle de gestion			

*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

Le conseil de département

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 4 étudiants élus (1 étudiant de 1^{ère} année, 1 étudiant de 2^{ème} année, 1 étudiant de licence professionnelle initiale et 1 étudiant de licence professionnelle en apprentissage).

Dates clés : Election le 28, 29 septembre 2020 ;
1^{er} conseil, le 1^{er} octobre 2020 ; 2^{ème} conseil, le 18 février 2021 ; 3^{ème} conseil, le 22 juin 2021.

Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.

VOTRE FORMATION

Organisation de l'enseignement

L'enseignement est organisé en semestres : S1 et S2 pour la première année.

Les passages de S1 en S2 et de S2 en S3 sont proposés par une commission composée de l'ensemble des enseignants de GEA et décidés par un jury composé d'enseignants élus de l'IUT. Les décisions du jury sont irrévocables, il est donc indispensable que toute information jugée utile soit portée à la connaissance du jury avant qu'il se réunisse.

Réunions pédagogiques

4 septembre 2020 ; 10 décembre 2020 ; 11 mars 2021 (+ réunion poursuite d'études pour les DUT2) ; 13 mai 2021 ; 24 juin 2021

Emploi du temps

Les amphithéâtres et TD ont lieu de façon régulière entre 8 h et 19 heures du lundi au vendredi et le samedi matin de manière ponctuelle. Pour l'année universitaire 2019 - 2020, les cours (amphithéâtre, TD) débuteront le lundi 2 septembre selon l'emploi du temps distribué.

L'emploi du temps fait l'objet de modifications fréquentes en cours d'année. Aucune dérogation ne sera acceptée en cas d'absences au motif d'engagements pris par l'étudiant en fonction de son emploi du temps actuel. De plus, des cours de rattrapage peuvent être organisés à tout moment de l'année.

Votre emploi du temps doit être consulté en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante :
<https://ent.univ-paris13.fr> (voir page 13 «L'ENT, facilite la vie des étudiants», pour ouverture)

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement.

La présence et l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires en Amphi et en TD. Les permutations entre les groupes de TD ne sont pas autorisées. Toute absence devra être justifiée sous 48 heures par un justificatif auprès du secrétariat pédagogique.

Les vitrines doivent être consultées régulièrement, elles comportent des informations importantes (convocations, comptes-rendus de réunions,...) ainsi que les emplois du temps, et toutes les modifications apportées à celui-ci.

Les étudiants sont aussi informés des modifications d'emploi du temps de dernière minute (enseignants absents, par exemple) via le compte Twitter «gea_bobigny» [merci de suivre ce compte].

Toutes les communications se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type : « prenom.nom@edu.univ-paris13.fr »

Les vacances :

Toussaint : du 26/10/20 au 01/11/20 inclus
Noël : du 21/12/20 au 03/01/21 inclus
Hiver : du 22/02/21 au 28/02/21 inclus
Printemps : du 19/04/21 au 02/05/21 inclus

Attention :

Pour tout changement d'adresse, de mail et de numéro de téléphone (fixe et portable), prévenir le service de la scolarité ET le secrétariat pédagogique du DUT.

Programme Pédagogique National (PPN)

Le programme du DUT est un Programme Pédagogique National (PPN) qui régit les contenus des enseignements, leur volume horaire et les coefficients affectés à chaque discipline. Le PPN peut être téléchargé sur le site de l'IUT de Bobigny dans les pages formations.

Passage de S1 à S2, de S2 à S3

Les commissions

Les commissions de fin de semestres, composées de tous les enseignants intervenus durant le semestre proposent au jury de la fin du semestre correspondant un avis concernant le passage d'un semestre à l'autre, le redoublement ou éventuellement la réorientation.

La commission de passage de S1 à S2 se tiendra le 11 février 2021

La commission de passage de S2 à S3 se tiendra le 24 juin 2021

Les avis sont proposés au jury après examen des notes et appréciations obtenues au cours de l'année et en fonction de l'assiduité de l'étudiant dans les différentes disciplines d'enseignement qui lui ont été dispensées.

Les jurys de fin de semestre

Ces jurys sont composés des membres choisis par le Directeur de l'IUT parmi tous les enseignants de tous les départements. Il délibère de façon souveraine sur les propositions de la commission.

Le jury de passage de S1 à S2 se tiendra le 18 février 2021

Le jury de passage de S2 à S3 se tiendra le 1^{er} juillet 2021

L'admission et le redoublement

Les modalités sont déterminées dans le règlement du contrôle continu des connaissances, en application de l'arrêté du 3-8-2005, paru au JO du 13-8-2005.

La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :
une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
la validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Le redoublement est soumis à des conditions spécifiques.

La réorientation

La commission propose au jury la réorientation de tout étudiant ne pouvant prétendre à un redoublement de droit, lorsqu'elle estime qu'un redoublement ne lui serait pas profitable.

Aucun examen de rattrapage ne sera organisé pour l'obtention d'un semestre.

Apprentissage

Contacts :

DUT 1 et 2 : Regis BENTZ - Mail : regis.bentz@univ-paris13.fr

Karim HAMADACHE - Mail : karim.hamadache@univ-paris13.fr

Secrétaire de référence : Natalia GADAÏ - Tél : 01 48 38 73 06 - Mail : natalia.gadai@univ-paris13.fr

Licence professionnelle Management et gestion des organisation, option Assistant manager :

Catherine LORENZO - Mail : catherine.lorenzo@univ-paris13.fr

Secrétaire de référence : Sandra CELOT - Tél : 01 48 38 88 41 - Mail : sandra.celot@univ-paris13.fr

Projets tuteurés

Le projet tutoré de première année est un travail collectif répondant à une problématique transversale ou un besoin exprimés soit par un enseignant soit par une organisation : entreprise, association, collectivité, administration. Il est réalisé par groupes de trois à cinq étudiants en fonction de sa nature.

Les projets sont réalisés au cours du S2, ils seront suivis d'un projet tutoré de deuxième année. Le thème est à définir par accord entre les étudiants, l'organisation partenaire et l'enseignant tuteur. Il donne lieu à l'établissement d'une fiche de mission. Le projet fait l'objet d'un rapport écrit

La note de projet tutoré est rattachée à l'U.E.2 du S3, Elle est affectée d'un coefficient 4.

Stages

Stages de 1^{ère} année obligatoire du 31 mai au 25 juin 2021 ; Remise des dossiers de stage le jeudi 1^{er} juillet 2021 avant 12 heures

Stages de 2^{ème} année obligatoire (10 semaines minimum) :

Période du 22 mars au 28 mai 2021 inclus ; Remise des rapports de stage le jeudi 3 juin 2021 avant 12 heures ;

Soutenances du 7 au 18 juin 2021

Une fiche de proposition de stage (missions, entreprise...) est à remplir et à retourner pour validation auprès du responsable de stage. Suite à cela, une convention vous sera remise pour signature.

Poursuites d'études

Le DUT est un diplôme à finalité professionnelle permettant aux diplômés de se placer sur le marché du travail. Le DUT est un diplôme de premier cycle et, à ce titre permet la poursuite d'études en deuxième cycle. Celle-ci n'est cependant pas automatique, les établissements d'accueil (deuxièmes cycles universitaires, écoles) effectuant une sélection des candidats sur dossier.

Les enseignants du département se réuniront en fin de semestre 3 afin d'examiner les demandes des étudiants et de donner des recommandations aux étudiants ayant obtenu de bons résultats sur les deux années.

Des précisions seront données lors des Conseils de Département.

Des questions sur l'orientation et l'insertion professionnelle à l'université > plus d'informations page 12



IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01 - Mail : directeur.iutb@univ-paris13.fr

Carrières sociales - CS

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : cs.iutb@univ-paris13.fr

Gestion des entreprises et des administrations - GEA

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

Mail : gea.iutb@univ-paris13.fr

Génie biologique - GB

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : gb.iutb@univ-paris13.fr

Métiers du multimédia et de l'internet - MMI

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

Mail : mmi.iutb@univ-paris13.fr